

PASSAGES D'EXAMENS À CHEVAL

QUEL EXAMEN JE VAIS PASSER CETTE ANNÉE ?

Initiation

Je vais passer mes Galops 1 et 2

Galop 3

Je vais passer mon Galop 3

Galop 4

Je vais passer mon Galop 4



Galop 5

Je vais passer mon Galop 5

Galop 6

Je vais passer mon Galop 6

Galop 7

Je vais passer mon Galop 7

COMMENT ET QUAND JE VAIS PASSER MON EXAMEN ?

COMMENT ?

Pour **les Initiation et galops 3** : l'examen se passe dans le cadre de votre reprise.

Il y a trois tests : le dressage, le travail à pied et la théorie.

L'ensemble des tests se passe pendant la reprise avec l'enseignant.

Le planning détaillé des tests par reprise est disponible sur le site internet dans l'espace pédagogie.

- Pour les **Galops 4, 5 et 6** : les galops se passent lors de sessions d'examens au Centre Equestre le dimanche après-midi / jours fériés entre Mai et Juin.
- Pour le **Galop 7** : il se passe lors de stages pendant les vacances scolaires

QUAND ?

- Pour l'examen du **Galop 1** : du 5 Mars au 18 Mars
 - Pour l'examen du **Galop 2** : du 4 Juin au 17 Juin
 - Pour l'examen du **Galop 3** : du 4 Juin au 17 Juin
 - Pour les **Galops 4, 5, 6 et 7** : sessions d'examens entre Mai et Juin
- Dates disponibles sur le site internet et dans les programmes d'animations.*

COMMENT RÉVISER MON EXAMEN ?

- Tous les outils pédagogiques nécessaires à vos révisions : programme de l'examen, questionnaire, parcours... sont disponibles sur le site internet : www.jardy.fr dans la rubrique Centre Equestre, Espace pédagogique et galops.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Les examens peuvent également être passés dans le cadre d'un stage pendant les vacances scolaires. Rapprochez vous de votre enseignant pour connaître le détail des stages.
- Il faut obligatoirement être titulaire d'une licence fédérale de l'année en cours pour valider son examen.
- Les passages d'examen vous permettent d'accéder à une reprise d'un niveau supérieur l'année suivante.